

# PROCES-VERBAL

## CONSEIL DU DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE

Le mardi 9 novembre 2021, à 12h30, à la Salle Solvay

Présent·e·s : ALLARD Yannick, ARGURIO Riccardo, BARNICH Glenn, CLESSE Sébastien, COLLINUCCI Andres, DE NEYN Fabienne, GASPARD Pierre, HUSSAIN Samara, KOSTET Bilal, KOZYREFF Grégory, LOPEZ HONOREZ Laura, LOSADA PEREZ Patricia, MASSAR Serge, MOGNETTI Bortolo, NAPOLITANO Simone Simon, NARDONE Pasquale, TLIDI Mustapha, TYTGAT Michel, VANDEN BEMDEN Max, VANLAER Pascal.

Excusé·e·s : COMPERE Geoffrey, DETOURNAY Stéphane, FERRARI Frank, SPARENBERG Jean-Marc, TERWAGNE Denis, TINIAKOV Petr, VANTIGHEM Delphine.

1. Approbation de l'ordre du jour — **Vote**
2. Approbation du projet de **procès-verbal** de la réunion du Conseil de Physique du 14 septembre 2021 (*document en annexe*) — **Vote**  
**Approuvé à l'unanimité**
3. Informations importantes
  - Néant.
4. Rapport des décisions de bureau
  - Néant.
5. **Renouvellements de mandats** (Collaborateurs scientifiques, Maitres de stage, Professeurs de l'Université) - **Vote**

### FD070 SERVICE DE PHYSIQUE DES SYSTEMES DYNAMIQUES

- Proposition de renouveler, du 01/10/2022 au 30/09/2024, le mandat de **Monsieur Olivier LE-JEUNE**, en qualité de Collaborateur scientifique, auprès du service cité (Resp. : Mustapha TLIDI).  
**Approuvé à l'unanimité**

### FD040 SERVICE DE PHYSIQUE THEORIQUE ET MATHEMATIQUE

- Proposition de renouveler, du 01/10/2022 au 30/09/2024, le mandat de **Monsieur Alexandre SEVRIN**, en qualité de Collaborateur scientifique, auprès du service cité (Resp. Riccardo ARGURIO).
- Proposition de renouveler, du 01/10/2022 au 30/09/2023, le mandat de **Monsieur Marc HENNEAUX**, en qualité de Professeur de l'Université, auprès du service cité (Resp. Andrès COLLINUCCI).
- Proposition de nommer, du 01/10/2021 au 30/09/2023, **Monsieur Cédric TROESSAERT**, en qualité de Collaborateur scientifique auprès du service cité (Resp. : Andrès COLLINUCCI).

**Les 2 renouvellements et la nomination ci-dessus sont approuvés à l'unanimité**

## FT020 AESS PHYSIQUE

- Proposition de renouveler, du 01/10/2022 au 30/09/2024, le mandat de **Monsieur Jérôme CARETTE**, en qualité de Maitre de stages, auprès du service cité (Resp. Serge MASSAR).
- Proposition de renouveler, du 01/10/2022 au 30/09/2024, le mandat de **Monsieur Cédric DUPERON**, en qualité de Maitre de stages, auprès du service cité (Resp. Serge MASSAR).
- Proposition de renouveler, du 01/10/2022 au 30/09/2024, le mandat de **Madame Priscilla HARDAS**, en qualité de Maitre de stages, auprès du service cité (Resp. Serge MASSAR).
- Proposition de renouveler, du 01/10/2022 au 30/09/2024, le mandat de **Madame Marie LAMBERT**, en qualité de Maitre de stages, auprès du service cité (Resp. Serge MASSAR).
- Proposition de renouveler, du 01/10/2022 au 30/09/2024, le mandat de **Madame Marie-Françoise LEFEVRE**, en qualité de Maitre de stages, auprès du service cité (Resp. Serge MASSAR).
- Proposition de renouveler, du 01/10/2022 au 30/09/2024, le mandat de **Madame Claire NOEL**, en qualité de Maitre de stages, auprès du service cité (Resp. Serge MASSAR).

***Les 6 renouvellements ci-dessus sont approuvés à l'unanimité***

## FD140 SERVICE D'INFORMATION QUANTIQUE

- Proposition de renouveler, du 01/10/2022 au 30/09/2024, le mandat de **Monsieur Giorgio SONNINO**, en qualité de Collaborateur scientifique, auprès du service cité (Resp. Serge MASSAR).

### Discussion :

Grégory Kozyreff rapporte que Giorgio Sonnino aurait créé des problèmes au sein du Département. Récemment, Benoit Seron, étudiant en thèse auprès de Gregory Kozyreff, aurait été convaincu par Giorgio Sonnino de déplacer sa recherche de thèse, financée par le FNRS, auprès de l'École Royale Militaire (ERM). En effet, Giorgio Sonnino aurait directement contacté un professeur de l'ERM pour lui proposer Benoit Seron comme étudiant de thèse, cela sans consultation de son promoteur, entraînant ainsi une brisure de confiance et de continuité dans la recherche.

D'après Grégory, il ne serait pas la seule victime de Giorgio Sonnino, puisque Bernard Knaepen aurait lui aussi subi des désagréments. Giorgio Sonnino aurait lancé une enquête sur l'utilisation des fonds Euratom de Bernard. Ce dernier a été blanchi mais sa recherche et sa réputation ont clairement été mises à mal. Grégory Kozyreff conclut que le comportement de Giorgio Sonnino a affecté la recherche et le moral de plusieurs membres et qu'il est indigne de notre Département.

Serge Massar prend la parole afin de clarifier la position de Giorgio au sein du Département. Serge a récemment accueilli Pasquale Nardone, en qualité de Professeur de l'Université et par conséquent, G. Sonnino, son collaborateur scientifique (depuis 30 ans). Serge mentionne que Monsieur Sonnino bénéficie de subventions européennes pour effectuer sa recherche mais, à condition d'être accueilli par un Centre de recherche. Il est attaché à l'ULB depuis 30 ans.

Il rapporte que l'incident avec Bernard Knaepen remonte à 10 ans. Objectivement, Serge indique que Giorgio devrait être autorisé à se donner sa version des faits face aux accusations qui lui sont portées. Pasquale Nardone mentionne que Giorgio sert de conseiller au niveau européen. Il serait utile à notre Département étant donné sa position de fonctionnaire européen détaché à l'Université.

Il a aussi permis un lien avec divers Instituts étrangers tels que l'EPFL, contacts importants pour nos étudiants. Dans le cas de Benoit Seron, Giorgio Sonnino n'aurait jamais été qu'un intermédiaire entre un étudiant intéressé par le thème de la fusion nucléaire avec des membres de l'ERM qui travaillent dans ce domaine, répondant à la requête de cet étudiant.

Michel Tytgat indique qu'au vu du peu d'éléments présentés au Conseil (uniquement la version de Grégory Kozyreff, l'absence de Giorgio Sonnino, de Bernard Knaepen, de l'étudiant, etc.), nous pouvons difficilement procéder à un vote objectif. Une enquête plus approfondie devrait être établie par une instance de l'ULB. Il suggère aussi une alternative en interne : la création d'un comité au sein du Département pour étudier la question.

Cette dernière proposition est appréciée par les membres du Département.

**Vote :**

- Proposition de report de la décision de renouvellement du mandat de Monsieur Sonnino.
- Proposition de création d'un comité : Michel Tytgat, Petr Tiniakov et Barbara Clerbaux + un membre du corps Scientifique.

**Approuvé avec 13 votes favorables sur 18**

## 6. Nominations dans le corps enseignant - Vote

### FT010 - SERVICE ENSEIGNEMENT PHYSIQUE – PRÉSIDENTE FD020 – PHYSIQUE THÉORIQUE

- Proposition d'accorder, du 15/10/2021 au 31/12/2021, un congé pour mission scientifique, à **Monsieur Geoffrey COMPERE**, Maître de Recherches FNRS et Maître d'Enseignement.

*Motif : Collaboration scientifique*

**Approuvé à l'unanimité**

### FT010 – SERVICE ENSEIGNEMENT PHYSIQUE – PRÉSIDENTE

*Nomination dans le corps enseignant temps partiel*

MATH-F-410 Représentation des groupes et application à la physique – 5 ECTS (Th.36h, Ex. 12h) partim  
Th. 18h – [autre titulaire M. Giulio COLLINUCCI]

- Proposition de confier, du 01/10/2021 au 30/09/2023, à **Monsieur Geoffrey COMPERE**, Chercheur qualifié FNRS, un mandat de Maître d'enseignement et de fixer sa charge comme suit en lui attribuant le caractère à temps partiel (22,5h/an).

**Approuvé à l'unanimité**

## 7. Jury de thèse – Vote

La composition du jury de thèse en cotutelle entre l'ULB et l'Université Moulay Ismail (UMI, Meknès, Maroc) de Madame Maroua Messaoudi intitulée «Étude théorique et expérimentale des interactions non locales sur l'organisation spatio-temporelle des écosystèmes végétaux»: Mabrouk Benhamou (UMI, président), Mustapha TLIDI (ULB, promoteur), Abdelkader MAKHOUTE (Meknès, co-promoteur), Bernard KNAEPEN (ULB, secrétaire), Simone Simon NAPOLITANO (ULB), Yérali GANDICA (Paris), Driss KHALIL (UMI), Laila NASSIRI (UMI), Hassane ALLOUCHE (UMI).

**Approuvé à l'unanimité**

**8. Création d'un prix pour le/la meilleur-e étudiant-e de BAPHYS** - Discussion sur le règlement et le nom de la chercheuse du Département de Physique de l'ULB en honneur de qui le prix sera intitulé.

Simone Napolitano mentionne que d'autres Départements ont déjà un prix pour récompenser le ou la meilleur-e étudiant-en Bachelier de certaines filières. Il existe également un prix pour l'ensemble des Bacheliers en Sciences, aussi pour le Master en Physique mais rien n'est encore établi pour les Bacheliers en Physique.

L'idée serait d'y associer le nom d'une chercheuse du Département de Physique de l'ULB.

Simone nous informe que pour le corps académique, selon les archives de l'ULB, il n'y aurait que deux chercheuses retraitées : C. Schomblond et C. Vandervelde. Cette liste est incomplète (il manque les chercheuses FNRS potentielles) et sera peut-être complétée prochainement. D'ailleurs, à cette fin, les membres du Département sont invités à rapporter toutes candidates potentielles à Simone.

Discussion :

Serge Massar explique que le nom qui sera choisi devrait être un nom qui se démarque en termes de pédagogie ou de recherche, il faut qu'il y ait une bonne justification concernant le choix de la personne qui sera mise à l'honneur.

Simone Napolitano mentionne que pour le règlement associé au prix il faudra donner un ensemble de critères, par exemple : meilleure moyenne, parcours le plus court, etc.

Michel Tytgat propose de ne pas nécessairement attribuer le prix chaque année.

**9. Divers**

• Comptes Labo Physique

Pascal Vanlaer rapporte que suite à la transformation des comptes 1050, un nouveau compte 1051 a été créé, à sa demande. Cependant, le titulaire de ce compte nouvellement créé pour les labos est Petr (Président). Pascal apprécierait de pouvoir directement avoir accès à ce compte et aux informations associées.

Samara interviendra auprès du Département financier afin que Pascal devienne le titulaire de ce compte, étant responsable des labos.

---

**Peter TINIAKOV** (Président) et **Glenn BARNICH** (Vice-président)